

JOURNAL MUNICIPAL

notre

14

Dossier

Le service public municipal continue, malgré l'incendie



Les élu·es

MAIRIE 12

| La Maire

Emmanuelle Pierre-Marie

🔗 @epierremarie.bsky.social
Maire du 12^e arrondissement
Conseillère de Paris

| Les adjoint·es à la Maire

Richard Bouigue

🔗 @RichardBouigue
Premier Adjoint. Quartier Bel-Air Sud, économie, attractivité, commerces, architecture et patrimoine

Anouchka Comushian

🔗 @anouchcomushian
Jeunesse et vie étudiante

Mathieu Delmestre

🔗 @mdelmestre
Quartier Algire-Gare de Lyon, mobilités et transports

Jeanne Dallot

🔗 @DallotJ
Quartier Bercy, petite enfance

Pierrick Paris

🔗 @Pierrick_Paris
Quartier Jardin de Reuilly, prévention, sécurité et tranquillité publique

Manon Havet

🔗 @ManonHavet
Transition écologique, espaces verts et condition animale

Nicolas Rouveau

🔗 @NicolasRouveau
Quartier Nation-Picpus, urbanisme durable et ville résiliente

Isabelle Rocca

🔗 @isabelle_rocca
Affaires scolaires, nouveaux apprentissages, parentalité et familles

Guy Tabacchi

🔗 @g_tabacchi
Budget, finances, équipements de proximité, affaires générales, économie sociale et solidaire et économie circulaire

Éléonore Slama

🔗 @Eleonore.S
Quartier Bel-Air Nord, logement, lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

Christophe Teisseire

🔗 @TeisseireChris3
Transformation de l'espace public, végétalisation, voirie et valorisation des déchets

Fadila Taïeb

🔗 @FadilaTaïeb
Culture et démocratie locale

| Les Conseiller·ères d'arrondissement délégué·es

Nizar Belghith

🔗 @Nizar_Belghith
Quartier Vallée de Fécamp, Budget Participatif

Maïlys Derenemesnil

🔗 @M_Derenemesnil
Vie associative

Sébastien Marque

Mémoire et anciens combattants

Margaret Kopoka

🔗 @MargaretKopoka
Santé, inclusion des personnes en situation de handicap et accessibilité

| Les Conseiller·ères de Paris

Nicolas Bonnet-Oulaldj

🔗 @NicolasBonnetO
Conseiller délégué auprès de la Maire du 12^e arrondissement chargé des sports

Sandrine Charnoz

🔗 @SCharnoz
Adjointe à la Maire de Paris en charge des sociétés d'économie mixte et des sociétés publiques locales. Conseillère déléguée auprès de la Maire du 12^e arrondissement chargée de l'innovation sociale

Emmanuel Grégoire

🔗 @egregoire
Conseiller de Paris, député de la 7^e circonscription de Paris

Alice Coffin

🔗 @alicecoffin
Conseillère de Paris. Conseillère déléguée auprès de la Maire du 12^e arrondissement chargée de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les discriminations

Jacques Martial

🔗 @JKTM19
Adjoint à la Maire de Paris chargé des Outre-mer. Conseiller délégué auprès de la Maire du 12^e arrondissement chargé de l'égalité des chances

Pénélope Komites

🔗 @PKOMITES
Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'innovation et de l'attractivité. Conseillère déléguée auprès de la Maire du 12^e arrondissement en charge des seniors, des personnes âgées et de la solidarité

Jean-Luc Romero-Michel

🔗 @JeanLucRomero
Adjoint à la Maire de Paris en charge des droits humains, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations. Conseiller délégué auprès de la Maire du 12^e arrondissement chargé du tourisme et de l'artisanat d'art

| Les élu·es de l'opposition municipale

Corinne Atlan-Tapiero

🔗 @C.ATLAN_TAPIERO
Conseillère d'arrondissement

Franck Margain

🔗 @FranckMargain
Conseiller de Paris

Françoise Marcin

🔗 @FrancoiseMarcin
Conseillère d'arrondissement

Valérie Montandon

🔗 @VMontandon
Conseillère de Paris

Matthieu Seingier

🔗 @mseingier12
Conseiller d'arrondissement

Ophélie Rota

🔗 @ophélie_paris12
Conseillère d'arrondissement

Vos services en Mairie

En raison de l'incendie, la Mairie du 12^e est actuellement fermée, pour toutes les informations rendez-vous **page 8** ou **Mairie12.paris.fr**

| Caisse des écoles

01 44 74 33 80
contact@cdeparis12.fr
du lundi au vendredi.
Lundi 9h30-13h et 14h-17h, mercredi 8h30-13h, sans rendez-vous.
Autres jours sur rendez-vous depuis le site.

| Le Médiateur de la Ville de Paris à votre écoute

Le correspondant du Médiateur de la Ville de Paris dans le 12^e tient une permanence en Mairie sur rendez-vous.

| Propreté 01 43 41 74 44

Encombrants 39 75
teleservices.paris.fr/ramen
La Ville de Paris met à disposition des particuliers un service d'enlèvement gratuit des encombrants du lundi au samedi.



Restez informé·e des dernières actualités du 12^e arrondissement

Sur les réseaux sociaux

@Mairie12Paris



Avec notre Newsletter

En vous abonnant ici :

Mairie12.paris.fr



Directrice de la publication : Emmanuelle Pierre-Marie • Rédactrice en chef : Marine Riou • Édition : Marine Riou, • Conception / Mise en page : Agence-Bolivie.fr • Crédits photos : Mairie du 12^e arrondissement, Jean-Baptiste Gurliat, Joséphine Brueder, Henri Garat, Guillaume Bontemps, Ville de Paris, DEVE / SPA / M100 / Bryan Psalia • Impression : Imprimé en France sur papier PEFC par Chaumeil à 97 000 exemplaires • Distribution : Privilège • Adresse : 130, avenue Daumesnil 75012 Paris • Tél. : 01 44 68 12 12.



Édito

Chères habitantes, chers habitants du 12^e

L'année 2025 a débuté dans l'adversité avec l'incendie qui a ravagé notre chère Mairie le 27 janvier dernier. Cet événement a bouleversé notre quotidien, mais je tiens à vous assurer que, malgré cette situation, ma détermination reste intacte. De longs mois de travaux nous attendent pour rouvrir notre maison commune, mais je m'engage pleinement à garantir la continuité du service public, accessible à toutes et tous, de notre bel arrondissement.

Avec mon équipe municipale, nous restons mobilisé-es pour faire de notre arrondissement un modèle de solidarité et de transformation. Notre projet d'un arrondissement à hauteur d'enfant demeure au cœur de nos priorités. Nous poursuivons nos actions pour rendre le 12^e plus agréable, inclusif, intergénérationnel et sécurisé : piétonnisation et végétalisation de nos rues, embellissement des espaces publics, renforcement des liens avec les associations locales, soutien aux plus vulnérables.

Malgré les épreuves, notre ambition reste intacte : bâtir un arrondissement où il fait bon vivre, un lieu d'épanouissement pour chacune et chacun.

Ensemble, construisons un avenir radieux

Notre maison commune tel un phénix va renaître.



*De longs mois
de travaux nous
attendent pour
rouvrir notre maison
commune, mais je
m'engage pleinement à
garantir la continuité
du service public,
accessible à toutes et
tous, sans rupture ni
éloignement.*



**Emmanuelle
Pierre-Marie**

Maire du 12^e arrondissement.

SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES

4

DOSSIER

LE 12^e RÉSILIENT : CONTINUITÉ DU
SERVICE PUBLIC APRÈS L'INCENDIE

6

URBANISME

13

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

14

SANTÉ

16

ESPACE PUBLIC

16

AFFAIRES SCOLAIRES ET PETITE

ENFANCE

20

AGENDA

21

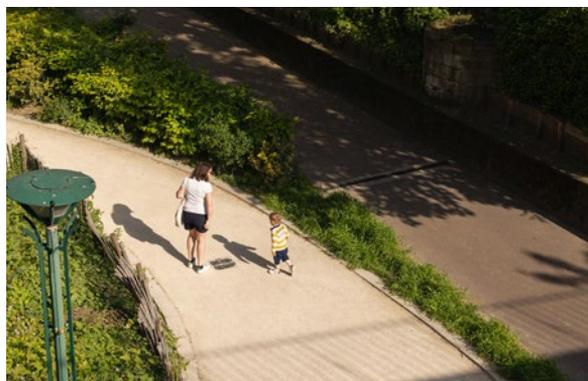
TRIBUNES

22

09 DÉCEMBRE 2024

Plantation de la rue aux enfants des Jardiniers

Cet hiver la rue aux enfants des Jardiniers se végétalise ! Le 09 décembre dernier, 11 arbres ont été plantés rue aux Enfants des Jardiniers, dans le cadre d'Embellir Votre Quartier Vallée de Fécamp-Bel Air. 1^{ère} plantation de la saison dans le 12^e : 163 m² de bandes plantées, 9 nouveaux arceaux vélo, 437 m² de trottoirs supplémentaires.



14 JANVIER 2025

Réunion publique sur les travaux d'aménagements de la Coulée Verte René Dumont

La Coulée Verte était à l'honneur de la réunion publique du 14 janvier. Au programme en 2025 : le prolongement de l'artère verte du 12^e via la végétalisation des rues Edouard Lartet et du Général Archinard et un réseau d'éclairage rénové.

28 JANVIER 2025

80 ans de la libération d'Auschwitz

Le 28 janvier dernier, la Maire du 12^e arrondissement, Emmanuelle Pierre-Marie, accompagnée des élu-es du 12^e, a commémoré le souvenir des millions de personnes déportées lors de la commémoration des 80 ans de la libération d'Auschwitz, organisée à la Fondation Rothschild en présence d'Esther Sénot et Jacques Altmann. Nous devons regarder en face les heures sombres de l'humanité et entretenir le devoir de mémoire.





03 FÉVRIER 2025

Réunion publique d'information sur la transformation de la résidence Charenton-Meuniers

La transformation de la résidence Charenton-Meuniers avance ! La Mairie du 12^e a réaffirmé son engagement pour ce projet de végétalisation, de rénovation énergétique et la création d'une résidence intergénérationnelle.

Illustration paysagère du projet d'amélioration des espaces extérieurs de la résidence Charenton-Meuniers (source : Paris Habitat).



06 FÉVRIER 2025

Nouvelle édition de la dictée intergénérationnelle à l'Espace Reuilly

Le 06 février, 160 enfants des écoles Wattignies, Baudelaire, Bignon et 51 Charenton ont pu profiter de ce moment de partage et d'apprentissage avec des sénior-es de l'arrondissement. Au programme de la dictée cette année : un extrait de Notre-Dame de Paris de Victor Hugo.

07 FÉVRIER 2025

Désirée Paris Commerces

Inauguration de la boutique d'Aligre de Désirée Fleurs le 07 février dernier, installée par Paris Commerces ! Mathilde & Audrey, passionnées et engagées, offrent des fleurs 100% françaises et locales, cultivées, pour la grande majorité, à moins de 200 km. Une belle initiative écoresponsable pour soutenir la filière horticole locale.



08 FÉVRIER 2025

Forum parentalité

Délocalisé à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 12^e à la suite de l'incendie de la Mairie, le Forum Parentalité s'est tenu le 08 février dernier. Pour cette 3^e édition, la santé sexuelle des jeunes était au cœur des échanges. Grâce à une programmation riche et variée, les parents présents ont pu échanger avec des professionnel·les de la santé et de la prévention de sujets relatifs à la vie affective, relationnelle et sexuelle de leurs enfants et ados.

Dans la nuit du dimanche 26 au lundi 27 janvier 2025, un incendie s'est déclaré à la Mairie du 12^e arrondissement. Grâce à l'intervention rapide et efficace de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, le feu a été maîtrisé sans faire de victime. Toutefois, les dégâts matériels sont considérables, affectant notamment la toiture et le clocher du bâtiment. La Mairie a été fermée et sécurisée, le beffroi qui la surplombait a dû être démonté.

Dans ce dossier spécial, vous trouverez les témoignages de certains acteurs clés de l'événement : pompiers de Paris et agente d'état civil qui étaient en première ligne. Vous retrouverez également des informations pratiques sur la continuité du service public, ainsi qu'un article dédié à l'histoire architecturale de notre magnifique Mairie.





Dossier

Le 12^e résilient : continuité du service public après l'incendie

Suite à l'incendie auquel nous avons dû faire face, votre immense élan de solidarité nous a donné la force d'affronter l'urgence. Je vous en remercie du fond du cœur.

Si les flammes ont endommagé notre Mairie, elles n'ont pas entamé notre détermination. Grâce à l'engagement exemplaire des sapeurs-pompiers de Paris, de la Préfecture de police, de nos équipes municipales et de nombreux partenaires, nous avons pu sécuriser le site et garantir la continuité du service public. Je tiens à saluer tout particulièrement l'incroyable mobilisation des agent-es de la Mairie du 12^e, qui ont fait preuve de résilience et d'agilité afin de répondre aux besoins des habitant-es.

Si notre Mairie est restée debout, les dégâts nécessiteront plusieurs phases de travaux: sécurisation, réfection de la toiture, nettoyage, diagnostics et réaménagement. Nous mettrons tout en œuvre pour un retour progressif dans ce bâtiment emblématique du 12^e.

Je resterai pleinement mobilisée pour assurer la continuité des services aux habitant-es et lancer un plan d'investissement à la hauteur des enjeux.

Comme un phénix, notre Mairie renaîtra de ses cendres, plus forte et plus belle encore.



**Emmanuelle
Pierre-Marie**

Maire du 12^e arrondissement.

La Mairie du 12^e continue de vous accueillir

La Gare de Reuilly

181 avenue Daumesnil (12^e), de 8h30 à 17h du lundi au vendredi

• L'accueil général de la Mairie

L'accompagnement numérique aux démarches est possible sur le site de la Gare de Reuilly.

• L'accueil du public pour les affaires générales

Certificats divers, copies conformes, légalisation de signatures, attestations d'accueil... Pour ces démarches, il faut prendre rendez-vous en ligne sur « Vos services dématérialisés » sur mairie12.paris.fr ou pour les usagers rencontrant des difficultés avec le numérique, en contactant le standard de la Mairie du 12^e arrondissement au **01 44 68 12 12**.

• Guichet caisse des écoles tous les lundis de 8h30 à 13h et de 14h à 16h45.

Pour retrouver toutes les informations rendez-vous sur mairie12.paris.fr, à l'accueil général de la mairie à la Gare de Reuilly, par téléphone au **01 44 68 12 12** ou en scannant le QRcode



Reprise partielle des permanences qui ont lieu normalement à la Mairie du 12^e

Les permanences suivantes ont lieu à la Gare de Reuilly sur rendez-vous depuis le site de la Mairie12.paris.fr :

• Tous les lundis

- > Avocat généraliste 9h à 12h
- > ADIL (logement) 14h à 17h

• Tous les mercredis

- > Avocat Logement 9h à 12h
- > Défenseur des droits 14h à 16h

• Tous les jeudis

- > Notaire - 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h30 à 12h30
- > Défenseur des droits 2^e et 4^e du mois de 9h à 12h00

• Tous les vendredis

- > ADIL (logement) 9h à 13h et de 14h à 17h, permanences réalisées par téléphone pour le moment.
- > ADIL sur RDV en présentiel tous les vendredis de 9h à 13h puis de 14h à 17h.

• Permanences CPAM

en langue des signes SANS RDV :
les mardis de 9h à 12h30

Pour les permanences non réouvertes, merci de vous rapprocher d'une autre Mairie d'arrondissement.





Première ligne d'action

Capitaine Corentin et Sergent-chef Amaury de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris

En première ligne de l'action, la Mairie du 12^e a interviewé le capitaine Corentin et le sergent-chef Amaury de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris, respectivement, deuxième et premier commandant des opérations de secours lors de l'incendie de la Mairie du 12^e.

Pouvez-vous décrire les premières actions entreprises dès l'alerte de l'incendie à 3h30 ? Quels ont été vos premiers réflexes à votre arrivée sur les lieux ?

En arrivant, nous avons stationné nos engins devant le parvis de la Mairie avec une priorité : monter au 2^{ème} étage afin d'établir nos lances à la base du beffroi et ainsi, préserver l'intérieur des locaux de la mairie. Nous portions également une grande attention à la sécurité de nos équipes sur le terrain en cas d'effondrement du beffroi.

Quelles sont les méthodes mises en œuvre pour intervenir si rapidement lors des interventions ?

Lorsque la demande d'intervention nous arrive au centre de secours, nous sommes conditionnés pour quitter la caserne avec les engins en moins de 3 minutes le jour et 4 minutes la nuit. Ensuite, la taille des secteurs défendus par une caserne nous permet d'être généralement en moins de 10 minutes sur les lieux de l'intervention. Une fois sur place, nous appliquons les gestes et les procédures que nous répétons quotidiennement à l'entraînement et qui deviennent des réflexes.

Combien de sapeurs-pompiers ont été mobilisés pour cette intervention, et quel temps a été nécessaire pour maîtriser le feu ?

Le feu a été maîtrisé au bout de trois heures d'intervention avec pas moins de 150 pompiers. La propagation de l'incendie dans les combles nous inquiétait, heureusement, elle a été minime.

Avez-vous rencontré des défis particuliers lors de cette opération qui ont exigé des décisions rapides de votre part ?

L'une des particularités de cet incendie, outre de protéger une partie de notre patrimoine parisien, fut de préserver les registres d'état-civil. La mise en œuvre de la protection des biens culturels a permis soit d'extraire, soit de déplacer des documents et des biens de valeur inestimable menacés par l'incendie ou par les eaux d'extinction.

Comment la brigade a-t-elle collaboré avec les autres services d'urgence pendant cette opération ?

Nous travaillons quotidiennement avec les forces de police et les secours médicaux. Cette collaboration est particulièrement fluide. La police a sécurisé l'intervention par la création d'un large périmètre de sécurité.

Comment les sapeurs-pompiers de Paris interagissent-ils avec la communauté locale pour sensibiliser à la prévention des incendies et à la sécurité ?

Nous menons régulièrement des actions de communication à travers différents médias. De plus, nous intervenons ponctuellement dans des écoles pour sensibiliser les enfants aux réflexes à avoir et lors de nos journées « portes ouvertes », nous formons la population aux gestes de premiers secours.

Quelles autres interventions, en plus des incendies, les sapeurs-pompiers de Paris sont-ils amenés à gérer ?

La majorité de nos interventions concernent le secours et les soins d'urgence et d'assistance aux personnes. Nous nous préparons également à tous les risques comme le secours routier, le risque chimique et radiologique ou encore le risque attentat.

Rencontre avec Francesca Regillo,

responsable du pôle enfance et de l'accueil général de la Mairie du 12^e



L'incendie survenu a causé d'importants dégâts matériels, perturbant son fonctionnement et entraînant sa fermeture.

Face à cette situation d'urgence, une mobilisation collective s'est immédiatement mise en place pour assurer la continuité du service public. Rencontre avec Francesca Regillo, responsable du pôle enfance et de l'accueil général de la Mairie du 12^e.

Arrivée en 2004 à la Mairie du 12^e en tant qu'agente administrative, Francesca obtient le concours d'adjointe administrative en 2006. Depuis 2017, elle est référente du pôle enfance de la Mairie et de l'accueil général et encadre une équipe de 8 agent-es qui ont la charge des inscriptions scolaires de crèche, et de l'accueil général.



Pouvez-vous nous raconter comment vous avez vécu la situation après l'incendie de la Mairie du 12^e et ce qui vous a motivé à reprendre vos fonctions le jour même ?

À l'annonce de l'incendie, j'étais abasourdie. Je suis partie au travail en me disant « les usager-es ont besoin de nous malgré tout ». La présence de la Direction Générale des services et de la Maire nous a aidé à surmonter cette épreuve difficile.

Quelles ont été les principales difficultés rencontrées pour assurer la continuité des services publics, et comment avez-vous surmonté ces obstacles ?

La première difficulté à été de trouver des lieux pour accueillir les différents services de la mairie avec des conditions de travail adaptées. En tant qu'encadrante j'ai fait en sorte que mon service soit bien installé à la Mairie du 11^e avec le matériel adéquat pour recevoir dans de bonnes conditions le public.

Comment avez-vous réagi face à l'urgence de la situation ?

Nous devons réagir rapidement, trouver des solutions pour assurer l'information au public : mise à jour du site, préparer les supports de communication, adapter les horaires.

Dans des moments aussi intenses, comment gardez-vous la motivation et l'énergie nécessaires pour soutenir les usager-es et vos collègues ?

En gardant le sourire ! Nous avons fait en sorte d'accueillir le public en les aiguillant au mieux. Nous avons également mis en place des moments de convivialité entre collègues afin d'échanger sur cette situation inédite.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous de travailler pour le service public, notamment dans des moments aussi critiques, comme après cet incendie ?

Travailler pour le service public, c'est faire en sorte d'assurer un service de proximité, sans retard, sans discontinuité pour aider chacune et chacun dans ses demandes.

Connaissez-vous l'histoire architecturale de notre Mairie ?



Source : *Revue Générale de l'Architecture et des Travaux Publics* (4^e Série. - 9^e VOL. pl.3-4 - 1882)

En 1860, les limites de Paris sont étendues jusqu'à l'enceinte de Thiers, édiflée en 1844 : les communes limitrophes situées dans cette enceinte sont annexées. La ville est alors partagée en 20 arrondissements et le 12^e compte quatre quartiers : les « Quinze Vingt », « Bel Air », « Picpus » et « Bercy ». C'est dans le bâtiment de la Mairie de l'ancien village de Bercy, sur la place Lachambeaudie (ex-place de la Nativité), que la Mairie du 12^e

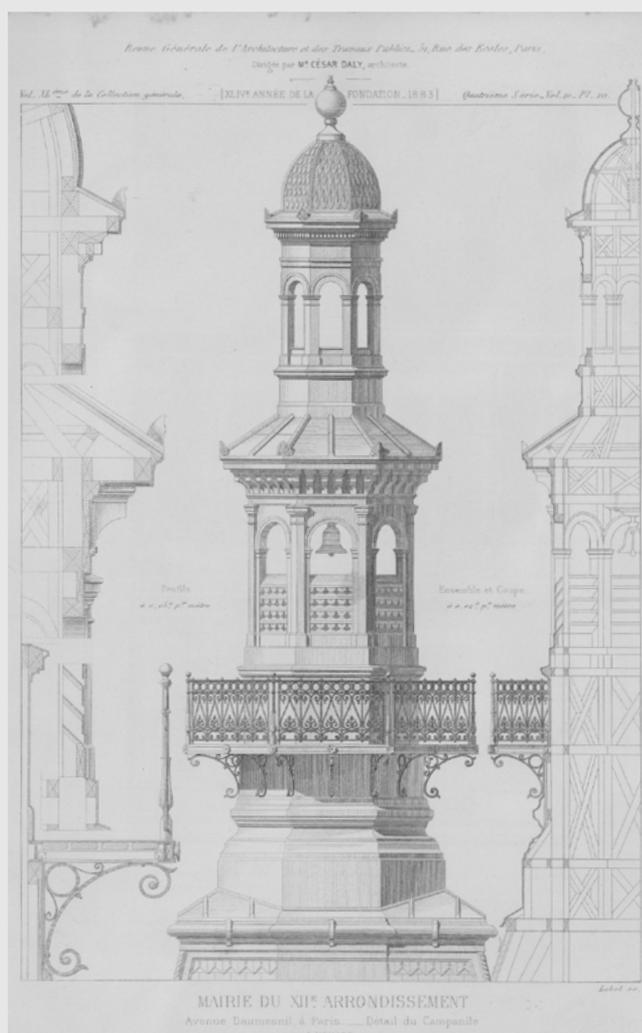
est d'abord installée. Pour tous les nouveaux arrondissements nés de l'annexion, dès 1865, le préfet de la Seine, le baron Haussmann, organise la construction de nouvelles Mairies. Celle du 12^e arrondissement est confiée à l'architecte Antoine-Julien Hénard (1812-1887) et un emplacement plus central est choisi, le long du chemin de fer de la Bastille inauguré en 1859. Son chantier ne sera amorcé qu'à la suite de l'incendie qui détruit la première Mairie,

lors de la Commune de Paris de 1871. A la suite de la Commune, l'administration républicaine demande à l'architecte de réviser les plans afin de donner au bâtiment une allure plus sobre et des aménagements intérieurs plus fonctionnels, consacrés à l'accueil des différents services. Le bâtiment que nous connaissons aujourd'hui est ainsi construit entre 1874 et 1877.

Hénard s'inspire des styles Renaissance, Louis XIII, Louis XIV et agrémente l'édifice de colonnes, de bossages, de lucarnes et d'un campanile.

Ce beffroi octogonal très ouvragé, haut de 36 mètres et comportant deux étages, domine l'édifice. Le plan d'époque ci-contre offre à notre appréciation l'ensemble de ses détails architecturaux, qui en font toute l'élégance.

La charpente entière est supportée par deux poutres armées en fer, parallèles aux murs de la façade, et reposant sur les deux murs latéraux du pavillon d'entrée. Quant aux combles, établis sous la forme de combles à la Mansart, ils sont couverts en zinc sur les deux pans les plus élevés (terrassons) et en ardoise sur les deux pans presque verticaux (brisis). Ce choix de l'architecte, particulièrement courant, assure l'étanchéité de la toiture.



Source : *Revue Générale de l'Architecture et des Travaux Publics* (4^e Série. - 10^e VOL. pl.10 - 1883).

Asterya :

Le premier centre d'appui à l'enfance de France ouvrira ses portes dans le 12^e arrondissement

Un centre d'appui à l'enfance permettant d'offrir une prise en charge spécialisée aux enfants suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ouvrira ses portes cette année dans les locaux de l'ancienne école Netter, au 42 avenue du Dr Arnold Netter.

Ce projet nommé Asterya est porté par la Professeure Céline Greco, cheffe du service de médecine de la douleur et palliative de l'Hôpital Necker-enfants malades, et soutenu par la Mairie du 12^e arrondissement et Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris en charge des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance. Le centre devrait permettre d'accompagner environ 800 enfants par an.

Le futur centre de santé se composera de deux espaces distincts, répondant à deux enjeux majeurs : la santé et l'insertion professionnelle.

Dès l'automne 2025, l'ancienne école accueillera un hôpital de jour destiné aux enfants suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). L'objectif est de garantir un suivi médical régulier et coordonné, permettant à chaque enfant de bénéficier d'un parcours de soins adapté à ses besoins.

Par ailleurs, un nouveau bâtiment abritera à partir du printemps 2026 un restaurant d'insertion ouvert au public et aux habitant-es, conçu sur le modèle des «Cafés Joyeux», où les jeunes pourront être formé-es aux métiers de la restauration.

Le projet a été conçu en prenant en compte l'intégration paysagère et l'environnement du quartier. Ainsi, les espaces extérieurs végétalisés comprendront un verger, un potager éducatif et une toiture plantée. Ces aménagements offriront des lieux de détente et d'activités en plein air, accessibles aux enfants, à leurs accompagnant-es, et aux habitant-es du 12^e arrondissement, favorisant ainsi une meilleure cohésion sociale.

Le projet Asterya bénéficie d'un soutien majeur de la part des pouvoirs publics, dont la Ville de Paris, l'AP-HP, l'ARS Île-de-France, la CNAM et le Ministère de la Santé (DGOS).

Insertion architecturale du projet Asterya (source : agence d'architecture Duthilleul, janvier 2025)



Nous sommes ravi-es et honoré-es d'accueillir ce centre Astérya, premier, espérons-le, de nombreux autres dans tous les départements.



**Emmanuelle
Pierre-Marie**

Maire du 12^e arrondissement.



Pension de famille Poniatowski un lieu d'accueil pour les femmes dans le 12^e

Après une première pierre posée en décembre 2022, la résidence sociale du 73 boulevard Poniatowski ouvre ses portes en septembre 2024 à ses première-es habitant-es. Développée par la Poste-Habitat et Toit et Joie, en partenariat avec l'association Aurore, et le soutien de la Préfecture de région, la résidence prend place dans un bâtiment éco-conçu en structure bois biosourcé, emblématique des engagements environnementaux de la Ville de Paris et de la municipalité de l'arrondissement.

Située au cœur du 12^e arrondissement, cette résidence offre un nouveau lieu d'accueil pour des femmes victimes de violences conjugales, des femmes à la rue, ainsi que des familles monoparentales. Avec ses 35 logements conventionnés en logement social, la résidence répond à l'objectif d'offrir un habitat digne, autonome et sécurisé à des publics isolés.

Parmi ses 35 logements, 27 sont destinés uniquement à des femmes seules, et 8 à des femmes seules ou des familles monoparentales, pour favoriser la mixité des publics.

En parallèle, divers espaces collectifs (cour intérieure végétali-

sée, tisanerie, buanderie) facilitent la création de lien social et de convivialité, essentiels pour la reconstruction personnelle des personnes accueillies.

Dépassant la seule fonction d'hébergement, la résidence propose un accompagnement social porté par l'association *Aurore* et un binôme de personnes accompagnantes, pour faciliter l'autonomisation des habitantes. La présence permanente d'un-e hôte et d'un-e travailleur-euse social-e constitue le gage d'un accompagnement de proximité, d'un sentiment de sécurité et d'écoute.

L'ouverture de la résidence est le symbole d'une volonté politique forte de la Mairie du 12^e arrondissement et de la Ville de Paris, en faveur de la lutte contre les inégalités et l'exclusion, de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, et ce en intégrant une approche environnementale ambitieuse.

Depuis 2020, la Maire du 12^e a inauguré 3 pensions de familles et 2 à venir. Ces dernières permettent aux personnes de sortir de la rue et représentent un enjeu fort de de solidarité et de lutte contre les exclusions.

Danse à la carte

Un projet de danse et de création chorégraphique pour libérer les imaginaires et les corps

Durant le mois de mars, la Mairie du 12^e et les acteurs associatifs, culturels, jeunesse et sportifs du 12^e ont proposé une belle programmation autour du 08 mars.

Lors de la dernière Commission Culture de proximité, la Mairie du 12^e a soutenu plusieurs projets qui s'inscrivaient dans le cadre de cette programmation.

Depuis janvier 2025, l'Atelier de Paris / Centre de développement chorégraphique national, en collaboration avec la Maison des Femmes de Paris et le soutien de la Mairie du 12^e, met en place le projet Danse à la carte, dirigé et initié par l'artiste Blandine Minot. Ce projet, destiné à dix femmes, offre un espace unique de création, de réflexion et de partage, agissant comme un véritable laboratoire où chaque participante explore la danse comme moyen d'expression et de reconstruction.

Danse à la carte dépasse la simple démarche artistique en se transformant en un lieu de solidarité et de rencontre. L'objectif est de créer des liens de confiance, de favoriser l'ouverture à soi et à l'autre, et de permettre à chaque femme de prendre soin d'elle-même tout en libérant son potentiel créatif.

Les ateliers de danse abordent également la composition chorégraphique en lien avec un jeu de



tarot, transformant chaque carte en un point de départ pour raconter des histoires à travers le corps, le mouvement et l'imaginaire.

Deux ateliers ont déjà eu lieu, et Danse à la carte se poursuit jusqu'en juin 2025, offrant à chaque participante un espace pour se réinventer et se reconnecter à son corps et à son histoire à travers l'art et la danse.

La maison des femmes de Paris est un espace de sororité et d'initiatives féministes qui accueille des femmes victimes des violences pour de l'écoute, de l'information et accompagnement.

La maison des femmes propose un espace d'écoute confidentiel avec une psychologue formée aux violences, une permanence juridique avec une avocate spécialiste aux violences et des groupes de parole pour sortir de l'isolement, créer de la sororité et se reconstruire.



Durant le mois de mars et toute l'année, je m'engage avec force à promouvoir l'égalité des genres. Grâce à des projets tels que « Danse à la carte », voté en commission culture de proximité, en collaboration avec l'Atelier de Paris et la Maison des Femmes, nous offrons des espaces de création et de solidarité. Ces initiatives permettent aux femmes de s'exprimer, de se reconstruire et de libérer leur potentiel créatif. Je suis convaincue que la culture est un puissant levier contre les discriminations et pour l'émancipation de toutes.

Emmanuelle Pierre-Marie
Maire du 12^e

Gens du voyage du Bois de Vincennes : la santé pour toutes et tous !

Saviez-vous que près de 120 personnes dont de nombreuses familles avec enfants vivent dans le Bois de Vincennes ? La Ville de Paris et la Mairie du 12^e travaillent au quotidien avec des associations partenaires afin d'accompagner au mieux ces résident-es dans leurs différentes démarches notamment de prévention et d'accès au soin.



Avec le soutien de la Ville de Paris et de la Mairie du 12^e, professionnel·les de santé et l'Association Départementale pour la Promotion et l'Accès aux droits des Tsiganes et Gens du Voyage (ADEPT) interviennent auprès de ces résident-es quotidiennement. Depuis plus de deux ans, une consultation est proposée chaque

mois par un médecin et une infirmière. Cette initiative a permis de développer les vaccinations pour les enfants (plus de 65 % sont désormais vacciné-es), d'assurer un suivi en médecine générale pour toutes et tous et de surveiller les pathologies chroniques des adultes.

Des actions autour de la grossesse et de la petite enfance, de la prévention et du dépistage des cancers ont été lancées et un projet de formation à la prévention des accidents domestiques pour les enfants est en cours. Une démarche qui fonctionne : la santé de ces résident-es s'améliore.

Création du jardin Gabriel Lamé

L'espace Gabriel Lamé, situé dans le quartier de Bercy, s'apprête à devenir un îlot de verdure et de détente pour les habitant-es.

Ce projet ambitieux permet de à transformer l'ancienne cour d'école minérale en un jardin ouvert et végétal.

Cet espace vert s'inscrit dans le Plan Climat du Plan Local d'urbanisme bioclimatique dont l'objectif est de créer 300 nouveaux hectares d'espaces vert d'ici 2040 afin de répondre au seuil recommandé par l'OMS.

Ce jardin est conçu pour être ouvert et accessible et constituer un espace vert agréable et convivial.

Cet projet à été pensé dans un esprit d'ouverture : les circulations piétonnes seront facilitées et le jardin, un espace de promenade et de détente.

Plusieurs massifs arbustifs et herbacés seront plantés pour créer une atmosphère de sous-bois. Pour cela, des essences végétales régionales diversifiées et capables de s'adapter au changement climatique ont été sélectionnées. Un jardin partagé de 34 m² sera aménagé pour offrir un espace collectif où les habitant-es du quartier pourront se rassembler et cultiver ensemble. La désimperméabilisation intégrale de la surface du jardin permettra une meilleure gestion des eaux pluviales ainsi qu'un accueil de fraîcheur ressenti lors des périodes de fortes chaleurs estivales.



Chiffres clés du projet

Surface totale
830 m²

Création de végétation de pleine terre
609 m²

Augmentation de la surface végétalisée :
+517 m² 
par rapport à l'existant

Plantation 
de massifs arbustifs et herbacés

Création d'un jardin partagé de
34 m²



Rue de Gravelle : création d'une nouvelle rue à hauteur d'enfants !



Dans le cadre de la troisième édition de la démarche « Embellir votre quartier », la rue de Gravelle a commencé sa mue le 17 février dernier afin de devenir une rue aux enfants.

Comme pour les précédentes rues aux enfants, la transformation de cette rue permet d'agir sur le rééquilibrage des usages dans l'espace public, avec d'avantage de place pour les cheminements piétons agréables et sécurisés en fermant la rue à la circulation automobile.

Ce nouvel espace apaisé permettra aux enfants d'aller à la crèche et à l'école avec plaisir et amusement dans une rue embellie et rafraîchie.

La végétalisation massive de la rue grâce à la plantation de 21 nouveaux arbres fruitiers (*Prunus x hillieri* 'Spire', *Malus domestica*, *Cydonia Oblonga*) et la création de 370 m² de bandes plantées va donner une nouvelle esthétique à cette rue et créer un véritable îlot de fraîcheur. La plantation des arbres fruitiers se déroulera à l'automne 2025. Ainsi, la rue aux enfants de Gravelle sera la deuxième rue aux enfants, après celle de Charles Baudelaire, à accueillir un verger. Elle constitue également la 14^e rue aux enfants dans le 12^e arrondissement de Paris.

Chiffres clés du projet

1 300 m²

d'espace créé
soit 137 % de plus qu'en 2024

plantation de 21

nouveaux arbres

création de 370 m²

de bandes plantées

Retrouvez toutes
les informations liées
au projet



Rue de Wattignies : coup d'envoi de la transformation dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier »

La rue de Wattignies se transforme

Présenté lors de la réunion publique du 12 décembre 2024, ce projet de transformation est issu d'une demande du Conseil de quartier Vallée de Fécamp, mais également de nombreux·ses habitant·es du quartier, lors de la phase de concertation de la démarche « Embellir votre

quartier » Vallée de Fécamp – Bel-Air. La rue de Wattignies va enfin connaître une ambitieuse transformation se donner une nouvelle physionomie au profit des piéton·nes, avec des élargissements de trottoirs et une végétalisation maximale. Au total, environ 1 035 m² de

bandes plantées seront réalisées au cours de la transformation de la rue, ainsi que la plantation de 16 arbres (à noter que ces chiffres peuvent évoluer en raison de l'existence de réseaux dans les sous-sols de la rue).



Chiffres clés du projet

**environ
1 035 m²**

de bandes plantées seront réalisées au cours de la transformation de la rue

16
nouveaux arbres
seront plantés



Un centre de loisirs bilingue pour les enfants du 12^e arrondissement

Un centre de loisirs bilingue a ouvert ses portes en 2021. D'abord dédié à l'espagnol, il s'est ensuite progressivement ouvert à l'italien. L'objectif de ce centre en langue étrangère est d'éveiller la curiosité des enfants de 3 à 7 ans avec une approche culturelle. Encadré par une équipe d'animation totalement bilingue, ce centre de loisirs existe depuis maintenant trois ans et s'installe dans une nouvelle école à chaque période de vacances scolaires.

Tout au long de la semaine, les enfants participent à des activités et des ateliers de découverte de la langue espagnole et italienne de façon ludique et en chanson. Au-delà de l'aspect linguistique, l'approche culturelle est centrale dans ce centre.

Si les enfants sont accueillis dans des espaces distincts au sein de l'école selon la langue choisie, le projet pédagogique des deux équipes est construit chaque semaine sur un thème commun. Aux dernières vacances, l'art était à l'honneur ! Au programme : découverte de l'œuvre de Frida Kahlo, atelier modelage en argile pour reproduire « les Montres Molles » de Salvador Dali ou encore création de natures mortes en dessin et collage à la façon d'Arcimboldo.

Maria Martinez, référente du projet de centre de loisirs bilingue au sein de la Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance (CASPE) coordonne l'ensemble de ces activités. « Née au Pérou, je travaille pour les enfants depuis toujours. Je suis fière aujourd'hui de faire partie de ce projet public et collectif qui offre une opportunité aux jeunes enfants du 12^e d'apprendre une nouvelle langue de manière ludique. C'est une réelle chance pour elles et eux d'avoir accès à cet apprentissage dès l'âge de l'école préélémentaire » .

La création et le développement de ce centre de loisirs bilingue s'inscrivent dans une politique éducative plus large autour du multilinguisme qui vise à développer chez les enfants des attitudes positives face à la diversité linguistique et culturelle et stimuler le désir d'apprendre.

Afin d'enrichir l'offre éducative et faire vivre le multilinguisme sur tous les temps et sous toutes ses formes, le 12^e arrondissement s'est également doté de malles multilingues (anglais, allemand, italien, arabe et espagnol) pour ses écoles et a ouvert récemment un centre ressources itinérant en langue arabe.



Permettre à tous les enfants du 12^e d'entrer de façon confiante et ludique dans le plurilinguisme est une des priorités fortes de notre projet éducatif de territoire. Nos centres de loisirs bilingues hispanophone et italoophone sont une chance pour débiter « en immersion » l'apprentissage de nouvelles langues mais c'est aussi un puissant accélérateur d'ouverture culturelle ! Dans le même esprit, nous mettons aussi à disposition des équipes des ressources nouvelles (livres et jeux bilingues) et nous veillons à diversifier les langues (anglais, allemand, russe, portugais) dans les activités proposées sur la pause méridienne comme sur les temps d'activités périscolaires (TAP) des mardis et jeudis. Chaque année nous veillons à enrichir et renouveler l'offre des ateliers « Découverte des civilisations, du patrimoine et des langues » !

Isabelle Rocca

Adjointe chargée des affaires scolaires, des nouveaux apprentissages, de la parentalité et des familles





Save the date !



JUNE EVENTS

La prochaine édition du festival de danse **JUNE EVENTS** aura lieu du 2 au 20 juin à la **Cartoucherie** et au cœur de l'arrondissement.

Un rendez-vous attendu de la scène chorégraphique qui vous permettra de découvrir des spectacles dans une grande diversité de danses : contemporain, jazz, tap dance, voguing, capoeira... Cette année le Brésil est à l'honneur aux côtés de la scène contemporaine belge et suisse. Pour clôturer cette édition, une grande soirée réunira des artistes complices de l'Atelier de Paris pour fêter ses 25 ans, dont sa fondatrice Carolyn Carlson.

Pour la Nuit Blanche, samedi 7 juin à 20h, ne manquez pas au Jardin de Reuilly « Mille et une danses » réalisé par Geisha Fontaine et Pierre Cottreau avec 50 amateur·ices.

« Mille et une danses » : **gratuit**
Pass JUNE : 4 places = 40 euros

Toute la programmation sur
www.atelierdeparis.org



Face au vent mauvais des populismes, la Ville Lumière restera fidèle à son message universaliste

Ville d'accueil, ville refuge, ville protectrice, ville aux 110 nationalités présentes : Paris est historiquement, aux yeux du monde, l'incarnation des valeurs de Liberté, d'Égalité, de Fraternité et de défense des Droits humains.

Cet héritage est un bien précieux que nous devons préserver.

A l'heure où l'autoritarisme progresse partout, où la conflictualité permanente tient lieu de boussole politique, avec pour conséquence la recrudescence du racisme, de l'antisémitisme, du rejet de l'autre et de toutes les différences, notre pays n'échappe malheureusement pas à cette tentation et à ces poisons mortels. Face à ces périls, la Ville Lumière doit rester le rempart et le phare qu'elle a toujours été.

Le 12^e occupe une place particulière dans cette bataille contre l'intolérance, lui dont la toponymie et le patrimoine portent la trace de l'Exposition coloniale, donc d'une période qu'il convient de réinterroger. Lui qui est aussi l'arrondissement d'Ilan Halimi, jeune homme victime, parce que juif, d'une barbarie d'un autre âge et dont un square porte le nom.

Nous, élu.es socialistes et apparentés, ne céderons rien dans ce combat, constitutif de notre identité politique, et ne transigerons avec aucun populisme, d'où qu'il vienne.

Cela commence, dans les responsabilités qui sont les nôtres, par veiller à ce que les diverses politiques publiques, notamment celles touchant la jeunesse, prennent en compte cet impérieux devoir, par exemple au travers des partenariats noués avec les

établissements scolaires autour du travail de mémoire.

Toujours source d'espoir et d'inspiration pour tous les combattant.es de la liberté et de la tolérance, Paris continuera à porter haut son message universaliste. Aujourd'hui. Demain.

Pierrick Paris et les élu.es du Groupe LE 12^e EN COMMUN, SOCIALISTES ET CITOYENS : Nizar Belghith, Richard Bouigue, Jeanne Dallot, Mathieu Delmestre, Emmanuel Gregoire, Pénélope Komites, Margaret Kopoka, Jacques Martial, Pierrick Paris, Isabelle Rocca, Jean-Luc Romero-Michel, Éléonore Slama, Fadila Taieb.

Espaces verts et piétonnisation à Paris : les habitant·es du 12^e en profitent le plus !

Aucun doute, la transformation du 12^e arrondissement pour l'embellir et l'adapter au dérèglement climatique est bien enclenchée. Après 4 années d'action ambitieuse, le changement saute aux yeux dans les différents quartiers. La place Sarah Monod, débitumée, rendue piétonne et où plus de 80 arbres ont été plantés, le verger de la rue Baudelaire, la vélorue de la rue de Charanton (la 1^{ère} de Paris !), la transformation de la physionomie de l'avenue Lamoricière devenue une rue aux écoles. Chacun.e peut constater l'amélioration du cadre de vie !

Cela n'a pas échappé au journal *Le Parisien*, qui dans son édition du 06 mars dernier plaçait le 12^e en tête du classement sur

les arrondissements qui se sont le plus transformés depuis 2020. Les critères ? L'évolution des espaces verts, la part d'espace vert ouvert en cas de canicule pour se protéger de la chaleur, le nombre de rues aux écoles et d'aires piétonnes sorties de terre, ou encore de kilomètres de nouvelles pistes cyclables.

Notre arrondissement a en effet vu s'implanter une douzaine de rues aux enfants, 31 % de trottoirs supplémentaires, 18 km de pistes cyclables... Et la végétalisation des rues y est massive !

Notre maire écologiste, Emmanuelle Pierre-Marie, entourée de son équipe, démontre que la volonté, le courage et

l'ambition politique sont déterminants pour transformer la ville !

Et ce n'est pas fini. A venir notamment la nouvelle place piétonne Félix Éboué, avec 3000 m² de bitume en moins, 40 arbres et 1000 m² de végétation en plus. Ou encore le jardin Gabriel Lamé, nouvel îlot de verdure dans le quartier de Bercy.

Manon Havet et Nicolas Rouveau, Coprésident.es du Groupe LES ÉCOLOGISTES DU 12^e : Manon Havet, Nicolas Rouveau, Christophe Teisseire, Alice Coffin, Mailys Derenemesnil, Sandrine Charnoz, Guy Tabacchi.

Le savoir est une arme, tâchons d'en faire la nôtre

Tandis qu'en Europe, l'extrême-droite se renforce dangereusement en voulant fracturer les peuples et que les discours guerriers se multiplient, les premières mesures de Donald Trump au pouvoir et de son gouvernement ultra-capitaliste annoncent une politique populiste, anti-sciences et anti-libertés, et les mêmes dangers pèsent sur l'Europe.

Par exemple, dans le domaine des sciences et de la recherche, les décisions prises aux États-Unis témoignent d'une offensive historique et gravissime. De nombreux·euses chercheur·euses s'inquiètent de la disparition de pans entiers de la connaissance par la censure et l'arrêt de nombreux investisse-

ments, de la régression de la connaissance intellectuelle et de la propagation des fake news.

Face à cela, nous soutenons le mouvement « Stand up For Science » qui réclame la fin de la censure, la protection des financements et la réintégration des chercheur·euses injustement évincé·es de leurs projets.

Dans ce contexte, la bataille des idées semble plus importante que jamais face à l'obscurantisme propagé par l'extrême-droite internationale. Pourtant, en France, le vote du budget 2025 a notamment fait baisser d'un milliard d'euros les financements dédiés à la recherche scientifique... Un très mauvais signal, à l'opposé de nos propo-

sitions de développement de la recherche, notamment publique et de son accès pour toutes et tous : nous exigeons que la France y consacre minimum 3 % de son PIB. C'est d'autant plus déplorable quand le gouvernement en France, après avoir fait flamber les dépenses militaires pendant des années, veut aujourd'hui y consacrer 5 % de notre PIB, au détriment de l'ensemble de nos conquêtes sociales, dont la retraite, et toujours sur le dos des travailleur·euses.

Anouchka Comushian, Présidente du Groupe COMMUNISTE ET CITOYEN : Anouchka Comushian, Nicolas Bonnet-Oulaldj, Sébastien Marque.

Votre Avis Compte !

Vous habitez le 12^e arrondissement de Paris ?

C'est le moment de vous exprimer !

Participez à notre questionnaire en ligne et contribuez activement à l'avenir de votre quartier.

Comment participer ? : Scannez le QR code ou RDV sur www.valerie-montandon.fr



Ne manquez pas la réunion de restitution de cette consultation et un moment d'échange le jeudi 12 juin à 19h

Lieu : 24 rue Antoine-Julien Hénard, 75012 Paris

Venez découvrir les résultats du questionnaire et échanger directement avec nous !

Valérie Montandon et les élus du **Groupe CHANGER PARIS - LES RÉPUBLICAINS** :

Corinne Atlan-Tapiero, Françoise Marcin, Franck Margain, Valérie Montandon.

Modification de la destination du marché découvert d'Aligre

Ce titre intrigant est celui d'une délibération soumise sans plus de précision au conseil du 12^e arrondissement, le 04 février 2025.

Le rôle de questionnement de l'exécutif, que nous exerçons en tant qu'élus bénévoles, prend tout son sens face à un tel intitulé. La délibération ne portait ni sur le marché permanent de la Halle Beauvau ni sur les « puces », mais sur la modification du règlement du marché alimentaire extérieur, actuellement limité aux fruits, légumes et compositions associées (fleurs, épices). Répondant à une proposition des commerçants, il sera désormais possible d'y proposer d'autres produits alimentaires

(viandes, poissons, plats préparés, etc.). Nous soutenons cette évolution, car plus l'offre est variée, tant en types de produits qu'en gammes de prix, plus ce marché pourra retrouver son dynamisme.

Certes Aligre figure dans tous les bons guides et attire des visiteurs du monde entier, sensibles, comme ses riverains, à son équilibre entre haute gastronomie, produits plus bruts et brocante. Mais le chiffre d'affaires des commerçants diminue régulièrement. Plus largement, nous devons nous interroger sur la baisse de fréquentation des marchés alimentaires, qui sont l'âme de Paris comme ils le sont des villages en France.

« Paris est une agrégation de villages dans une ville monde » a pu écrire justement un candidat à la mairie de Paris (Revoir Paris, mars 2019).

Dans chaque quartier de notre arrondissement, il nous faut repenser un cœur de village, non seulement pour mieux accueillir les marchés, y concilier la qualité de vie mais aussi pour organiser des événements fédérateurs, en s'appuyant sur l'identité propre de nos quartiers. C'est l'une des réflexions d'avenir que porte notre groupe.

Ophélie Rota et Matthieu Seingier,
élus du **Groupe INDÉPENDANTS
ET PROGRESSISTES**

FORUM ÉTÉ

Venez découvrir l'offre de loisirs
estivale proposée dans le 12^e !

14 MAI
2025

14H
-
18H

Rendez-vous
Avenue Lamoricière

Stands d'informations
en accès libre

Des lots
à gagner
et des
animations !

0-25 ans


VILLE DE
PARIS

MAIRIE
12

Toutes les informations en scannant
le QR code ci-dessus ou sur www.mairie12.paris.fr

